Accusé de réception en préfecture 067-216702480-20230207-COMM20230201-DE Date de télétransmission : 28/02/2023 Date de réception préfecture : 28/02/2023

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE KRAUTERGERSHEIM

Département du Bas-Rhin

Arrondissement de Sélestat-Erstein



Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 7 février 2023

Sous la présidence de M. René HOELT, Maire.

Nombre de conseillers

élus: 19

Conseillers en fonction: 18

Conseillers présents: 12

Conseillers absents: 6

Secrétaire de séance : Mme Françoise KOELL.

Membres présents: Mmes et Mrs Jean-Michel CHALON, Monique DELL, Gaël

GREULICH, René HOELT, Françoise KOELL, Denis LEHMANN, Didier MEYER, Régis MEYER, Damien PFLEGER, Alice REIBEL, Bernard

STOEFFLER, Corinne WEBER.

Membres absents excusés : Mmes et Mrs Valérie BENTZ, Marie Hélène GOEPP,

Nicolas GUTH, Carole PEYNET, Thierry STOEFFLER, Caroline

WAGENTRUTZ.

Membre absent ayant donné procuration: M. Thierry STOEFFLER à M. Régis

MEYER.

Monsieur le Maire a constaté que le quorum était atteint pour tenir la séance.

Délibération n° COMM20230201

Objet : Approbation du procès-verbal de la réunion du 10 janvier 2023

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

• approuve le procès-verbal de la séance du 10 janvier 2023.

(suivent les signatures)

Pour extrait conforme, Krautergersheim, le 13 février 2023

Le Maire, René HOELT

